



Réunion du Comité Directeur – Querrien – 09 janvier 2021

Présents :

Allias Françoise, Bazard Michel, David Gisèle, David Virginie, Demelin Bruno, Douay Maurice, Guichen Julien, Guily Robert, Lalouer Jean-Pierre, Michel Frédéric, Palaric Stéphan, Rogue Marie-Pierre, Rogue Michel, Scavennec Armelle

Absent : *Branlant Didier*

Invité non-votant présent : *CTS, Leparc Pierrick*

---=oOo=---

Début réunion : 9h45
 Pause de 12h15 à 13h15
 Clôture réunion: 15h45

---=oOo=---

❖ Approbation PV comité directeur du 28 novembre 2020 à l'unanimité.

❖ Introduction du Président

« Meilleurs vœux à tous.

▶ Félicitations du Comité régional à :

- Jean-Michel Cléroy pour sa réélection à la Présidence de La FFTA
- Monique Salaun Le Baut pour sa réélection au Comité directeur de la FFTA et son élection à la tête de la Commission sportive parcours (Campagne-Nature-3D)

▶ Ouverture d'un registre des délibérations :

J'ai tenu à ouvrir ce registre car nous n'avons aucunes archives de l'ancienne présidence et devons repartir de zéro.

Ce registre permettra de :

- garder l'historique et la mémoire de l'association afin de faciliter la transmission entre les anciens et les nouveaux dirigeants
- prouver, en cas de litige, le respect des procédures mentionnées dans les statuts et la validité des décisions prises

Il y aura également une feuille d'émargement à chaque réunion.



- ▶ Remise à jour des visuels : nous avons toiletté nos visuels, tels que :
 - les en-têtes de lettres, PV de réunions, comme vous avez pu le constater lors de notre dernier PV
 - les logos des partenaires constitutionnels, tels que la FFTA, l'ANS, le Conseil régional et le CROS n'apparaîtront que sur les courriers officiels.
 - chaque commission aura son propre en-tête, sur base commune d'un même bandeau, ce qui changera ce sont les adresses en pied de page »

Secrétariat

- La secrétaire s'est chargée des démarches de mise à jour des documents administratifs auprès de la Préfecture, de la FFTA, du Conseil régional, Insee...).
- Le président a fait de son côté les démarches auprès de la banque.

Courriers reçus

- FFTA : Commission nationale Valorisation du bénévolat, qui lors de sa dernière réunion, a validé les propositions de médailles Dirigeants, Arbitres et Entraîneurs pour l'année 2020. Les récipiendaires sont :

<i>GUIRIEC Gilles</i>	<i>Riec sur Belon</i>	<i>Médaille argent Dirigeant</i>
<i>BRINTE Isabelle</i>	<i>Châteaubourg</i>	<i>médaille bronze Dirigeant</i>
<i>FERREC J-Michel</i>	<i>Ploumilliau-Ploulech</i>	<i>médaille bronze Dirigeant</i>
<i>GUILLAUME Laurence</i>	<i>Laillé</i>	<i>médaille bronze Dirigeant</i>
<i>LE BERRE J-Claude</i>	<i>Riec sur Belon</i>	<i>médaille argent Entraîneur</i>
<i>MANDIN J-Michel</i>	<i>St Pol de Léon</i>	<i>médaille bronze Entraîneur</i>
<i>TURLUCHE Sylvaine</i>	<i>Ploumilliau-Ploulech</i>	<i>médaille bronze Entraîneur</i>

Ces médailles nous parviendront courant janvier 2021. En raison de la crise Covid, elles seront envoyées aux présidents des clubs des récipiendaires.

- Courriel du CROS : information sur la campagne «acquisition de matériel sportif et médical» 2021. Réponse à faire en ligne pour le 5 février 2021 (J-Pierre Lalouer, CSR et Françoise Allias, médecin, demanderont des devis de matériel).
- Nous avons reçu de la FFTA la somme de 2500€ au titre de l'aide pour l'emploi.
- Facture Néovote de l'AG élective du 22/11/2020 : 2670€ HT.
- Convocation à l'assemblée générale élective du CROS qui se déroulera le 20 mars à Rennes > le vice-président (Maurice Douay) y représentera le CRBTA.
- Courriel du CROS relatif à la Foire internationale de Rennes prévue la semaine du 20 au 28 mars 2021.
- Questionnaire du CNOSF sur la parité dans les instances.



- Visioconférence du CROS le 15 décembre 2020 sur le thème : «soirée d'information et d'échanges pour décrypter le décret et ses conséquences sur la nouvelle gouvernance du sport en Bretagne».

Trésorerie

- Marie-Pierre Rogue, en l'absence du trésorier, présente le budget prévisionnel 2021 : il va être revu et finalisé. Elle nous présente également la balance :

Balance au 06/01/2021	
Recettes	Dépenses
56 288,00 €	8 352,06 €
Résultat : 47 935,94 €	

Compte sur livret ⇒ 82 964,36 €

Banque ⇒ 9 376,35 €

- 2€ par archer avaient été ajoutés au tarif des licences pour l'emploi du chargé de Développement. Cet emploi n'existant plus au sein du Comité régional, il est demandé au trésorier de faire ressortir ces 2€ et de les mettre de côté.
- Ne pas mettre d'arrondis sur les bilans, mais faire apparaître les sommes avec les centimes.
- Annulation de la ligne internet de l'ancien président (J-Pierre Gréciet).
- Frais téléphoniques :
 - suppression de tout remboursement pour les lignes téléphonique fixes et internet (élus et CTS) à compter du 1er janvier 2021
 - les frais téléphoniques et internet du CTS des exercices antérieurs ne sont pas pris en charge
 - pour les élus qui ont un téléphone portable avec abonnement personnel de 2h, si facture exceptionnelle ⇒ un remboursement sera fait après approbation du Comité directeur

Validé par le Comité directeur.

Elections des délégués pour l'Assemblée générale FFTA du 20 mars 2021

- L'élection des 4 délégués et 2 suppléants doit se faire au moins 15 jours avant l'AG de la FFTA.
- Elle se fera lors de l'AG du Comité régional le samedi 27 février 2021.
- Vote électronique : voir pour l'utilisation de « Balotilo » recommandé par la FFTA qui serait gratuit. (créneau de vote 1h) ou d'un autre système.
- Vote du budget prévisionnel 2021.



Cahier des charges de l'organisation des AG du Comité régional

- Un cahier des charges pour l'organisation des assemblées générales du Comité régional a été rédigé : il est validé par le Comité directeur. Il sera adressé aux clubs avec le PV de cette réunion.
- Les assemblées générales se tiendront désormais le samedi après-midi de 14h à 17h30.

Travaux des commissions

• Commission Sportive

Participation des clubs à l'Assemblée générale du Comité régional : la présence du club à l'AG est une des conditions d'attribution d'un Championnat régional.

▶ Championnats de Bretagne tir en salle

- Ils sont annulés car il n'y a plus de Championnats de France.
- Un challenge national à 18m a été proposé par la FFTA à la place de ces Championnats : les 6/7 mars 2021, sous la houlette des Comités départementaux qui feront remonter les inscriptions des clubs organisateurs à la CSR.

▶ Challenge national à 18m

A l'issue de ce challenge, le Comité régional attribuera des lots par tirage au sort :

- ce tirage au sort sera effectué parmi tous les participants au Challenge
- il aura lieu lors de la réunion du Comité directeur du 27 mars
- 1 seule participation par archer sera prise en compte
- chaque lot sera un bon d'achat matériel de 100€ chez Bretagne Archerie
- catégories retenues :
 - arcs classiques : scratch Hommes (de Juniors à S3)
 - arcs classiques : scratch Femmes (de Juniors à S3)
 - arcs à poulies : scratch Hommes (de Juniors à S3)
 - arcs à poulies : scratch Femmes (de Juniors à S3)
 - arcs nus : scratch Hommes (de Juniors à S3)
 - arcs nus : scratch Femmes (de Juniors à S3)
 - jeunes : Hommes (Benjamins à Cadets)
 - jeunes : Femmes (Benjamins à Cadettes)
 - poussins

▶ Calendrier estival

- Concours organisés en Bretagne :
 - 5 tir campagne, 4 tir nature, 14 tir 3D, 26 TAE
 - CD22 : 8 - CD29 : 6 - CD35 : 17 - CD56 : 15



- Annulation de 2 jours de la compétition TAE du club de Rennes, inscrite sur 3 jours en semaine (non conforme au règlement) : le club gardera la date du mercredi 7 avril
- Rappel Championnats de Bretagne 2021 :
 - ajout au calendrier : Championnat Poussins-Benjamins : 3 avril à La Vraie Croix
 - tir nature à Vannes : 2 mai
 - TAE (court) individuels à St Renan : 24 mai
 - tir campagne à La Vraie Croix : 13 juin
 - équipes TAE à Dinan : 19/20 juin
 - TAE individuels à Paimpol : 26/27 juin
 - tir 3D à Vitré : 3/4 juillet
 - Beursault à Guichen du 14 au 18 juillet

▶ Poussins

Championnat Bretagne Poussins-Benjamins le 3 avril à La Vraie Croix : à titre exceptionnel, les jeunes n'ayant pas pu participer aux tournois 2020 en raison de la crise Covid seront autorisés à participer cette saison.

▶ Jeunes

- Organisation d'un rassemblement jeunes en vue d'une détection pour les futurs stages ETR. L'objectif étant de créer un collectif régional et de suivre ces jeunes tout au long de la saison, afin d'aller vers l'excellence et de les envoyer aux TNJ et aux Championnats de France.
 - date retenue : 1er mai 2021 dans la région de Loudéac, Pontivy : Julien Guichen est en charge de trouver le lieu
 - catégories concernées : de Benjamins à Cadets

▶ ERTARB

- la formule des années précédentes est conservée :
 - catégories Poussins à Cadets idem à 2019
 - nombre de points à réaliser : garçons : 460 points ✧ filles : 440 points
 - 3 ans de licence au club
 - 9000 points à partager entre 8 clubs (bons d'achats de matériel d'archerie)
 - 5 clubs ETARB en 2018 -- 7 clubs en 2019
- voir avec Bretagne Archerie, avant fin janvier, pour un devis en vue d'une subvention avec le Conseil régional dans le cadre d'une aide matérielle aux clubs
- remise des prix lors des résultats du Championnat de Bretagne TAE par équipes

▶ Filière sportive (division régionale)

- Actuellement : prise en compte des 2 meilleurs scores sur tous les TAE en Bretagne puis finale. Il est dommage qu'il n'y ait pas plus de concours par équipes.
- L'existant : Challenge CD35 – à venir Challenge CD56.
- Sur les Challenges départementaux possibilité de créer des équipes mixtes.



- L'évolution : à réfléchir pour la saison 2022, en harmonisation avec le règlement national :
 - manches départementales avec finale régionale
 - chaque Comité départemental organise des duels par équipes (exemple duels après les tirs individuels sur une demi-finale ou une finale)

► Parcours

La commission a commencé à réfléchir sur l'organisation de Championnats de Bretagne 3D, Campagne et Nature par équipes de clubs :

- avec la possibilité pour les clubs qui n'ont pas 3 archers de faire des équipes mixtes (elles ne seront pas classées officiellement, mais cela permettrait à des archers de voir ce qu'est le tir par équipes et pourrait aussi attirer des archers de leur club dans la discipline pour former des équipes plus tard)
 - peut-être exploiter la fin de saison extérieure pour placer ces Championnats
- Information de dernière minute : le club de Rennes a un projet en cours (4 avril).

► Run archery

- une seule manche à ce jour : Guilers fin août 2021
- le club de Rennes serait partant > inscrire la date au calendrier : en cours
- trouver d'autres clubs candidats à l'organisation
- le club de Guilers pourra prêter le matériel, sponsorisé par le Comité régional

► Aides aux Championnats de France

- *Podiums individuels* : qui, actuellement, sont les seuls concernés par une aide sous forme de bons d'achat matériel d'archerie pour l'archer :
 - Championnats France «élite» et jeunes ⇒ 1er : 150€ - 2ème : 90€ - 3ème : 60€
 - Championnats France ⇒ 1er : 60€ - 2ème : 40€ - 3ème : 30€

Afin de voir s'il est envisageable d'uniformiser l'aide, en attribuant le même barème aux Championnats France «élite» et aux Championnats France, une observation sera faite sur une saison entière, puis un bilan sera établi à la fin de cette saison. Ce bilan permettra de décider de la poursuite ou non du système pour l'année suivante.

- *Podiums équipes de club* : une réflexion est engagée pour voir s'il serait possible d'instaurer pour les équipes, le même système de bons d'achats que pour les podiums individuels. Ces bons d'achat de matériel seraient destinés aux clubs.
 - ⇒ 1ère : 150€ - 2ème : 90€ - 3ème : 60€

Cela pourrait concerner jusqu'à 15 équipes au total :

- arcs classiques : D1 Femmes + D1 Hommes + D2 Femmes + D2 Hommes
- TAE Benjamins-Minimes
- TAE Cadets-Juniors Femmes + Cadets-Juniors Hommes
- Campagne Hommes + Campagne Femmes
- 3D Hommes + 3D Femmes
- Nature Hommes + Nature Femmes



► Double mixtes

- TAE Bejamins-Minimes
- TAE Cadets-Juniors
- TAE scratch arcs classique
- TAE scratch arcs à poulies

Trophée des mixtes

- départements qui organisent des manches : CD29 et CD35
- départements en cours de réflexion : CD22 et CD56

● **Commission formations**

- Sylvie Meunier, responsable FFTA attend un retour de notre part pour les convocations aux postulants CQP.
- Il n'y a pas de possibilité de faire prélever le montant des inscriptions aux différentes formations par la FFTA.
- Coût de la passerelle entraîneurs 50€ ⇒ il est décidé de le passer à 120€ ⇒ Validé par le Comité directeur.
- Elaboration d'une plaquette régionale des formations. Il semble important de faire passer une information à l'ensemble des présidents de clubs pour expliquer les différentes formations afin qu'ils puissent la relayer auprès des archers.
- Résultats examen entraîneurs 2020 (12 candidats) : Pierrick Leparc nous précise qu'ils arriveront la semaine prochaine. Le président de la commission formation, Maurice Douay transmettra le résultat à chacun des candidats.
- La commission va faire un point sur toutes les formations qui ont été annulées et étudier ce qui pourrait être fait pour qu'elles aient lieu en s'adaptant de façon à respecter les directives sanitaires et le cahier des charges.
- CQP annulé : aucun courrier n'est arrivé auprès du Comité régional pour le prévenir de cette annulation > de ce fait, le Comité régional doit payer les heures des intervenants, même si leurs missions n'ont pas été effectuées.
- Lettre de mission de Marion Vives pour la période allant jusqu'à la fin août 2021 : 27 heures, un avenant sera fait si besoin de plus d'heures en cours d'année.

● **Commission arbitres**

- Les 2€ par archer qui étaient ponctionnés sur les licences pour l'emploi du chargé de Développement seront mis à disposition pour le défraiement des arbitres.
- La commission va préparer un cahier des charges et étudier un système de défraiement des arbitres officiant sur des compétitions de façon à ce que les défraiements soient pris en charge par le Comité régional.
- Coordonnateurs départementaux : leur rôle est de gérer les calendriers des arbitres et non de valider l'inscription des compétitions au calendrier.



Les coordonnateurs départementaux sont :

- CD22 : Paulic Kévin
 - CD29 : Vandercamer Bertrand
 - CD35 : Bablée Agnès
 - CD56 : Charlès Arnaud
- Le calendrier régional définitif est validé par la Commission sportive régionale.

• Commission communication

- Merci à Bruno Demelin pour la carte de vœux du Comité régional qui a été adressée aux clubs bretons.
- Présentation de la maquette du nouveau site internet par Frédéric Michel : validation par le Comité directeur de la maquette et du tarif de l'abonnement annuel.
- Création d'un dépliant (ou flyer) qui pourra être mis à disposition des CDOS, CROS, Mairies etc... Il contiendrait, par exemple, la liste des clubs par département, des types de disciplines, de matériels etc ...
Bruno Demelin est en charge de cette réalisation.
- Tenues pour les membres du Comité directeur (vestes ou chemises, polos ...) : en cours d'étude.

• Commission Médicale - Handisport

- En raison de la crise Covid, les clubs ne se sont pas réabonnés (handisport).
- Michel Bazard précise qu'il est compliqué d'avoir un suivi à cause des changements fréquents des référents départementaux handisport.
- Le Comité régional compte un nouveau médecin référent FFTA sur la Bretagne. Il s'agit de Marie-Christine Binot. Elle peut recevoir les archers au centre médical de santé de Guingamp (ne pas oublier carte vitale, arc, carnet de santé...). 17 Rue de l'Armor, 22200 Pabu - Téléphone : 02 96 44 81 44

• Commission Structuration et Labellisation

Pour rappel :

- président de la commission : Michel Rogue
- membre de droit : cadre technique, Pierrick Leparc
- membres :
 - PCRA : Marie-Pierre Rogue
 - CSR : Jean-Pierre Lalouer
 - secrétaire : Gisèle David
- CD 22 : Jérémy Dupont
- CD 29 : Jean-Jacques Uhel
- CD 35 : Bruno Demelin
- CD 56 : Arnaud Charlès



• Commission électorale

- mise en place la commission électorale de façon à ce qu'elle soit opérationnelle pour l'AG du 27 février (élection des délégués pour la FFTA)
- le président de la commission est Edouard Garandel (CD22)
- les 4 membres entreront dans la commission pour le mandat de 4 ans, cela évitera de faire un appel à chaque occasion de vote et permettra d'avoir une "continuité" dans le travail de la commission
- la demande est faite aux départements 56, 29 et 35 de nommer une personne pour intégrer la commission

Divers

- Etat des licenciés au 08/01/2021 : 3721 licenciés soit 79% de 2020 (4705)
 - CD 22 ⇒ 472 soit 71% de 2020 (667)
 - CD 29 ⇒ 1019 soit 73% de 2020 (1397)
 - CD 35 ⇒ 1398 soit 83% de 2020 (1682)
 - CD 56 ⇒ 832 soit 87% de 2020 (958)
- Cadeau de départ pour Jean-Pierre Gréciet :
 - remboursement à faire à Edouard Garandel pour l'achat qu'il a fait
 - remise du cadeau à Jean-Pierre Gréciet lors d'une réunion du Comité directeur
- Edouard Garandel a réservé les salles à Loudéac pour les prochaines réunions du Comité directeur.
- Un grand merci à Robert qui a gentiment reçu les membres du Comité directeur en présentiel (l'autre partie des membres a participé en visioconférence).

---=oOo=---

Prochaine réunion : samedi 27 mars 2021 - 9h - Loudéac